

Compte rendu de la séance du 16 septembre 2020

Secrétaire(s) de la séance : Aurélie MALAVAL

Présents : JAFFUEL André, GIBELIN Arnaud, MALAVAL Aurélie, LAPORTE Damien, PLANCHON Claude, ROUSSET Fabienne, TOLA Valérie, TUFFERY Marie-Rose, VALETTE Jean-François

Absents : BOUQUET Vincent (pouvoir à GIBELIN), VISSAC Sophie

Ordre du jour :

- Projet de convention entre la Commune des Laubies et le programme Européen Leader représenté par le GAL Terres de vie en Lozère pour le financement du futur espace numérique et culturel.
- Décisions modificatives
- Désignation de deux représentants au CNAS (Comité National des Actions Sociales)
- Question diverses

Délibérations du conseil :

Le compte rendu du 26 août est approuvé à l'unanimité

♦ Projet de convention entre la Commune des Laubies et le programme Européen Feader pour le financement du futur espace numérique et culturel (DE 2020 037)

Le maire propose au Conseil municipal la création d'un espace numérique et culturel qui comprendra des outils informatiques, accès à internet, accès à des formations et une bibliothèque de niveau 3 en partenariat avec la médiathèque de Mende.

Le Maire propose le tableau de financement suivant :

	Montant total	Aides Département	Aides FEADER	Part commune
Equipement	16053.32	5000	7842.66	3210.66
Fonctionnement	9540		5913.60	3326.40

Le coût global du projet pour la commune sera de 6537.06€

10 votants : 10 pour 0 contre 0 abstention

◆ Décision modificative - n° 1 budget (DE 2020 038)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après :

Pour le Budget annexe "service eau de Les Laubies" de l'exercice 2020, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2315 - 163	Installat°, matériel et outillage techni	5000.00	
2315 - 168	Installat°, matériel et outillage techni	20000.00	
001	Solde d'exécution sect° d'investissement		25000.00
TOTAL :		25000.00	25000.00
TOTAL :		25000.00	25000.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

10 votants : 10 pour 0 contre 0 abstention

◆ Désignation des délégués au CNAS (DE 2020 039)

Suite au renouvellement du conseil municipal, il y a lieu de procéder à la nomination des délégués de la commune au sein du CNAS (centre national d'action sociale).

Il doit être désigné pour les 6 années à venir et doit comprendre un élu et un agent
Après vote du conseil, et sur proposition de Monsieur le Maire, les délégués sont :

- Délégué élu : Aurélie MALAVAL
- Délégué des agents : Denis ESCURIER

10 votants : 10 pour 0 contre 0 abstention

◆ Divers :

- ✓ Les travaux de réfection des canalisations d'Arifates sont en cours.
- ✓ Rénovation ancienne cure : Lozère ingénierie établit le cahier des charges pour la désignation d'un architecte
- ✓ Le 22 septembre l'adjointe du patrimoine du département viendra faire l'inventaire du mobilier de l'église
- ✓ Le 25 septembre, visite du nouvel architecte des bâtiments de France

Le Maire



La secrétaire

